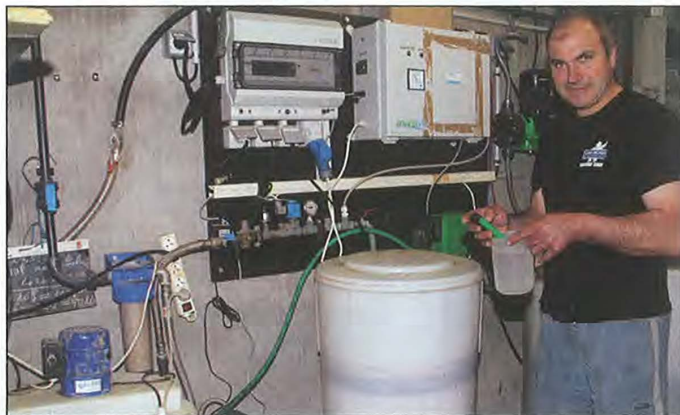


QUAND LE TRAITEMENT DE L'EAU PARTICIPE À LA DÉMÉDICATION

CHEZ PHILIPPE MORILLEAU, EN VENDÉE Depuis qu'il a installé le procédé de traitement de l'eau Enviolyte, Philippe Morilleau a pu venir à bout de problèmes colibacillaires en post-sevrage et passer avec succès à l'aliment blanc en 1^{er} âge.

Philippe Morilleau, naisseur-engraisseur de 130 truies à Aizenay, en Vendée, se dit soulagé. Il a en effet réussi à résoudre durablement un problème de colibacilliose en post-sevrage qui le « stressait ». Ce n'est pas tant le taux de pertes qui le préoccupait, sachant qu'il parvenait à maîtriser les diarrhées, mais à grand renfort de colistine administrée par la pompe doseuse. Et la situation devenait de plus en plus préoccupante avec l'apparition de résistances à la colistine. « Je devais alors avoir recours à des molécules dix fois plus chères, ce n'était plus tenable. »

Fin 2009, il décide de tester le procédé de traitement de l'eau Enviolyte proposé par Ocène (voir page suivante). « A priori la qualité de mon eau de forage était bonne, en tout cas aux points de prélèvement, mais pas aux abreuvoirs. Mais je n'avais pas de grand risque à prendre sachant que mon technico-commercial Ocène, Patrice Gilles, me proposait la solution « satisfait ou remboursé au bout de six mois ». L'installation est opérationnelle fin 2009, et les résultats sont immédiats. « Les diarrhées ont quasiment disparu dès la mise en route de l'installation. Et la situation se maintient au point que je ne traite quasiment plus jamais », apprécie l'éleveur qui précise que, contrairement à la situation d'avant 2009 où il devait intervenir dès les tous premiers symptômes de colibacilliose, il peut aujourd'hui prendre le temps avant de décider de traiter ou pas. De



Philippe Morilleau. contrôle les paramètres physico-chimiques de la solution mère environ tous les 15 jours.

plus, fort de ces bons résultats, il a tenté la suppression de toute supplémentation dans l'aliment 1^{er} âge (sauf le vermifuge) avec succès. Depuis deux ans, l'élevage fonctionne uniquement avec de l'aliment blanc.

DÉTRUIRE ET PRÉVENIR LE BIOFILM

Comment expliquer ce résultat plutôt spectaculaire dans cet élevage, anciennement en multiplication, où les règles de biosécurité sont bien respectées, où le statut sanitaire est globalement très bon, et où l'eau de forage, de bonne qualité bactériologique était déjà chlorée ? Pour Pascal Delalande qui a développé le procédé en France à partir de 2006, au delà de l'effet « chlore » qu'on peut obtenir avec d'autres procédés de traitement de l'eau comme un simple chloration ou l'usage du dioxyde de chlore, c'est très probablement l'effet de l'Enviolyte sur le biofilm qui explique ces résultats. « Des

de dépôts. Pour toutes ces raisons, il contribue efficacement à la maîtrise des pathogènes dans l'élevage. »

Il évoque aussi des effets sur le stress oxydatif, mais juge que des recherches complémentaires sont nécessaires. Pour son élevage de 130 truies, qui consomme environ 11 m³ par jour, l'installation a coûté environ 13 000 euros à l'éleveur. Les consommables nécessaires, à savoir du sel pastille, coûtent environ 400 euros par an. « Si l'on veut calculer le retour sur investissement, cela dépend du prix des molécules antibiotiques que le procédé permet de supprimer, l'intérêt économique n'est pas le même avec une colistine ou une amoxicilline », analyse l'éleveur. Mais on comprend que l'intérêt purement économique passe bien derrière la satisfaction qu'il a d'avoir considérablement réduit sa consommation d'antibiotique et « la tranquillité retrouvée en entrant dans les post-sevrages ». ■ C. G.

travaux conduits dans le milieu industriel ont clairement montré l'efficacité de la solution sur le biofilm, qu'il s'agisse de l'intérieur des canalisations ou des surfaces. Par ailleurs, nous savons que ce procédé empêche la formation

OCÈNE

Procédé Enviolyte

Depuis janvier 2009, la société Ocène commercialise le procédé Enviolyte, complétant ainsi sa gamme de solutions de traitement de l'eau, allant de la simple chloration au traitement au dioxyde de chlore. « Nous pouvons ainsi proposer à l'éleveur

la solution qui lui convient le mieux en fonction de ses attentes, son budget... », apprécie Patrice Gilles, technico-commercial Ocène qui calcule qu'aujourd'hui les ventes se répartissent globalement de façon identique entre les trois procédés. Environ 250 installations Enviolyte fonctionnent aujourd'hui en France, dont 45 % pour le porc, 45 % pour la volaille, le reste se répartissant entre les élevages de lapins et de ruminants. Pascal Delalande, qui avait lancé le procédé en France en 2006 (voir Réussir Porcs, juillet-août 2006), le développe maintenant dans le secteur hors agricole au travers de la société Biolyte.



Pascal Delalande, Biolyte, et **Patrice Gilles,** Ocène.